



## Essentiel du CSEE WIN : Orange Concessions et Travail à domicile ...

### Sommaire

|  |   |
|--|---|
| Orange Concessions : création d'une filiale dédiée aux RIP.....                  | 1 |
| Mais où sont passés les millions des budgets ASC et Restauration de 2020 ? ..... | 2 |
| Télétravail à votre charge... ça continue, en moyenne +30% de facture !.....     | 2 |
| Paris Alleray futur siège de WIN: changement de stratégie.....                   | 3 |
| On vous donne la Parole.....   | 3 |
| Et toujours les liens indispensables de la CFE-CGC W&IN .....                    | 4 |

## Orange Concessions : création d'une filiale dédiée aux RIP.

Le dossier revient de loin... les négociations sur les modalités de transfert sont quasi terminées et les élus ont rendu leur avis. La volonté d'Orange est avant tout de rassurer les 83 salariés d'OWF concernés par l'activité des Réseaux D'initiative Publics et d'obtenir leur adhésion au projet. Démissionner d'Orange pour rejoindre une toute nouvelle société détenue à 50% par Orange et à 50% par des organismes d'investissement, ou rechercher un nouveau poste à Orange SA cela mérite réflexion et conseils. Nous vous proposons notre accompagnement et notre assistance pour vous aider à clarifier vos choix.



Ce que nous avons négocié :

- **Augmentation** du SGB pour préserver le niveau de revenu.
- **Primes** de transfert conventionnel et de mobilité versées en 1 ou 2 fois.
- **Part variable managériale** maintenue jusqu'en 2023 pour compenser les rémunérations variables.
- Maintien d'avantages du kiosque salarié et de la Mutuelle sans coupure de couverture
- Maintien du PEG ainsi que du PERCO jusqu'à ouverture d'un PERCO à Orange Concessions
- Les **Dbis** se voient proposer une nouvelle fiche de poste E et des entretiens d'évaluation qui leur permettront de se positionner sur le poste en fonction de ses motivations et aspirations.
- **Postuler chez Orange Concession** et bénéficier de cet accord de transfert pour tous les salariés d'Orange.
- **Droit de retour** sur Orange SA illimité dans le temps.
- **Accompagnement Juridique** par un avocat conseil de la CFE CGC afin de valider les modalités proposées : maintien de salaire, compte épargne temps, congés, primes, épargne entreprise, TPS... autant de questions que de cas particuliers.

En séance du 4 mars 2021, les élus CFE-CGC et CFDT ont portés un avis motivé sur le Projet de transfert de l'activité RIP avec une demande de suivi régulier aussi bien pour le personnel qui rejoindra O.C, que pour ceux préférant rester à Orange SA. Les élus CGT, SUD et FO s'y sont opposés ou se sont abstenus.

### Analyse de la CFE-CGC

Vos élus ont souvent été à l'initiative de nombreux éléments de négociation, qui ont permis d'avancer vers un accord mieux disant. La **CFE-CGC WIN** vous propose, si vous le souhaitez, un **accompagnement Juridique gratuit** par nos avocats pour que chaque situation soit étudiée et clarifiée en toute confidentialité. Avec l'expertise CFE-CGC, choisissez sereinement votre évolution professionnelle

### Participez aux prochaines élections

Les élus CFE-CGC vous proposent toute l'expertise WIN en vue des prochaines élections Orange Concessions. N'hésitez pas, venez participer à la création de cette nouvelle entité. Si vous avez des questions contactez nos deux spécialistes : [didier.coquille@orange.com](mailto:didier.coquille@orange.com) [yves.diquet@orange.com](mailto:yves.diquet@orange.com)

## Mais où sont passés les millions des budgets ASC et Restauration de 2020 ?

Selon les élus CFDT en charge des **Activités Sociales et Culturelles** : « tout va bien » et « vous » êtes plutôt satisfait des prestations du CSEE WIN. Un sondage devrait sortir prochainement pour recueillir vos souhaits pour 2021. En attendant, la quasi-totalité du budget 2020 (**1080€** par personne en moyenne) aurait été utilisée sur le peu de prestations proposées...

**Pour la Restauration** : le budget équivalent de 2,7M€ ne fera pas non plus l'objet d'un reliquat. Et pourtant, des Restaurants Orange **fermés** depuis mars 2020 et de longues périodes **sans prise en charge** du repas en télétravail en 2020 (près de 6 mois...). Tout a été dépensé ? Sans doute que non alors rendez-nous notre argent !

**Côté Trébeurden**, notre éternelle Résidence de vacances Bretonne de 14 logements (dont 4 pour WIN) est toujours inoccupée depuis fin 2019, fermée et à l'abandon. Aucun usage ni social, ni pour nos stagiaires ou thésards, ni pour personne. Un gâchis social que les élus de TGI et WIN assument en ne voulant surtout pas gérer la Résidence, c'est « trop compliqué ». De ce fait, ils recherchent actuellement un ... sous-traitant...

Le saviez-vous ? Nos collègues élus CFE-CGC qui gèrent **OBS SCE** agissent en proposant un versement supplémentaire de 300€ avec le reliquat non dépensé. Et à WIN ? Rendez-nous notre argent !



### Analyse de la CFE-CGC

La magie de la délégation et de la sous-traitance porte ses fruits : **aucun remboursement attendu** sur les budgets délégués Restauration et CSE Central... En prime, une nouvelle augmentation de la taxe du CSE Central en 2021 qui va passer à 20.25% et une révision drastique des QF avec l'exclusion des enfants sous pension alimentaire. Moins il y a de prestations au CSE WIN, plus ça coûte...

Et pour TREBEURDEN, pas de sous-traitance. Soit on gère nos 4 studios, soit nous les vendons à TGI !

### Sondage EXPRESS



Les élus **CFE CGC WIN** militent pour des **budgets ASC et Restauration souverains et non sous-traités**. La délégation et l'absence de gestion nous coûtent très cher...

[Prenez quelques minutes pour répondre à notre enquête ASC 2021](#)

## Télétravail à votre charge... ça continue, en moyenne +30% de facture !

Une énième intervention de la Direction sur le suivi de la crise sanitaire pour expliquer les gestes barrières et l'arrivée prochaine de vaccins... mais toujours aucune nouvelle mesure d'Orange pour l'accompagnement des salariés en Travail à Domicile imposé et **toujours 68 centimes par jour**.

Et pourtant, chacun a pu constater que ses charges et factures ont **augmenté de 30%** cet hiver... pendant que celles des sites Oranges, fermés depuis novembre, sont réduites au strict minimum. Un juste retour aurait été de redistribuer l'argent économisé sur les sites fermés pour accompagner la mesure de télétravail obligatoire.

Voici un résumé des périodes et leur niveau de prise en charge :

- 16 mars - 11 mai 2020 : **confinement National 5/5J**  
**Indemnité partielle télétravail** et indemnité restauration (5,55€)
- 12 mai - 30 aout 2020 : maintien unilatéral **5/5J** en télétravail  
**Aucune indemnité** restauration ou Télétravail.
- 31 aout - 31 octobre : reprise partielle **3J** sur site et **2J** de télétravail  
**Aucune indemnité** restauration ou Télétravail.
- 1 novembre - 31 décembre 2020 : maintien unilatéral **5/5J** en télétravail  
**Aucune indemnité télétravail**, Indemnité restauration : oui
- 1<sup>er</sup> janvier-28 février 2020 : maintien unilatéral **5/5J** en télétravail  
**Indemnité partielle télétravail**, indemnité restauration : oui

| Restauration | Télétravail |
|--------------|-------------|
| 5/5 J        | 3/5 J       |
| 0/5 J        | 0/5 J       |
| 0/2 J        | 0/2 J       |
| 5/5 J        | 0/5 J       |
| 5/5 J        | 3/5 J       |

### Analyse de la CFE-CGC

A part quelques prises en charge partielle du travail à domicile, l'essentiel **reste à la charge des salariés**. Pour la Restauration, idem, de longues périodes d'absence d'indemnisation pour cette compétence qui a été déléguée à la Direction d'Orange et est donc soumise à son autorité.

### Action CFE-CGC WIN

Les élus **CFE-CGC WIN** ont fait constater par la Présidente ces manquements liés au travail à domicile et à la restauration et vont solliciter **l'avis de l'inspection du Travail** car selon les articles de loi L1222-9 à L1222-11, L4122-2 et R4422-1 qui encadrent le télétravail et qui précisent « aucun frais ne doit être supporté par les salariés ».

## Paris Alleray futur siège de WIN: changement de stratégie.

Depuis le début du Projet du siège WIN, l'optimisation immobilière était clairement affichée : **-40% de surface pour le même nombre de salariés**. Mais comment accueillir les salariés dans ces conditions ?

Après les open-spaces magiques, les One Roof collaboratifs et les positions de travail de 4m2, la nouvelle super idée est de vous faire travailler...chez vous et pour pas cher... 68 centimes la journée, qui dit mieux ?.

Cette nouvelle stratégie est sans doute le dénominateur commun des futurs projets Immobilier Orange :

- 70% des salariés en travail à domicile (entre 2 et 3 jours) et une position non attribuée les jours sur site (le fameux flex-desk).
- 30% des salariés en présentiel ou avec 1 jour de télétravail maximum (et une position de travail attribuée sur site)

Sachant que les plus gros postes de dépenses d'une entreprise sont les salaires et l'immobilier... les calculs sont vite faits. Et tant pis pour le manager souvent désarmé qui doit composer entre ses équipes à distance, les besoins opérationnels et le nombre de places dont il dispose. Et n'oublions pas que tout le monde ne dispose pas d'un bureau ou d'une pièce dédiée à son domicile.



### Analyse de la CFE CGC

Dernière mesure du plan d'économie Orange de 1 Md€ (Scale-up) et après des années de modération salariale, voici la **modération immobilière**. Les élus CFE-CGC constatent et font remarquer à la Direction que cette orientation reporte sur le salarié les frais d'exercice de leur profession. C'est le monde à l'envers (et à l'encontre du Code du Travail) où l'entreprise demande au salarié de fournir son environnement de travail.

### Action CFE-CGC WIN

Il est urgent de **renégocier un véritable accord Télétravail** en lien avec ce type de stratégie immobilière. L'accord actuel est bien en deçà du plafond URSAFF **d'indemnisation des frais professionnels**. Rappelons qu'un espace de travail en site Coworking (travail partagé) est proposé autour de 12€ par jour ou 200€ par mois.... et non 68 centimes ou 15€ par mois comme le propose Orange dans son accord Télétravail.

## On vous donne la Parole...

Les élus CFE CGC qui vous représentent au CSEE W&IN mettent tout en œuvre pour maintenir le contact. A défaut de distribution dans les bureaux, de discussions et d'affichages nous vous proposons de répondre à vos questions.



Les élus **CFE-CGC WIN** militent pour des **budgets ASC** et Restauration **souverains et non sous-traités**.  
[Prenez quelques minutes pour répondre à notre enquête ASC 2021](#)

## Et toujours les liens indispensables de la CFE-CGC W&IN

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE W&IN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC W&IN dont vous trouverez les coordonnées ci –dessous :

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>Vos<br/>représentants<br/>CFE-CGC<br/>W&amp;IN</b> | <b>Représentant Syndical</b><br>Mr Yves DIGUET  | <b>Commissions :</b><br><b>ASC</b> : S. NET, L. BAPPEL, B. HAUTECOEUR.<br><b>Restauration</b> : M. IONESCU, L. THOMAS, E. GLICKMANN.<br><b>Marchés</b> : D. COQUILLE, L. BAPPEL, D. FEVAL.<br><b>Handicap</b> : M. COURET (Président), K. CHOMEZ, MC. HARZEE<br><b>Emploi formation égalité pro</b> : G. SAVRY (Président), V. BRABANT, Y. DIGUET.<br><b>Projet, économie et Evolution des Marchés</b> : P. DESERT (Président), A. HADDAM, L. GUILLEBEAU. |
|   | <b>Elus CSEE titulaires :</b><br>Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET,<br>Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET,<br>Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS,<br>Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL.<br><br><b>Représentants de Proximité :</b><br><b>OWF</b> : A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ,<br>E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT,<br>L. THOMAS, B. HAMADI, V. VOISIN.<br><b>OINIS</b> : V. BRABANT, M. THOUVENOT, T. DELAVIER,<br>C. GARCIA, J. LESAINTE.<br><b>IC</b> : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL. | <b>CSSCT (ex-CHSCT) :</b><br><b>OWF</b> : B. HAMADI, M. COURET, V. VOISIN.<br><b>OINIS</b> : V. BRABANT, J. LESAINTE, <b>M. IONESCU</b> (rapporteur).<br><b>IC</b> : L. GUILLEBEAU, <b>V. DELAVAL</b> (rapporteur).   |